



Le canton de Champlain déclare l'état d'urgence

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

dimanche 7 mai 2017

VANKLEEK HILL – Le canton de Champlain a officiellement déclaré un état d'urgence auprès de la province de l'Ontario à 15h30, le dimanche 7 mai 2017.

Bien qu'aucune blessure n'ait été constatée, environ 20 domiciles sont entourés d'eau en raison du débordement de la rivière des Outaouais. Le chef pompier de L'Orignal, Richard Sincennes, a interdit l'accès à deux rues riveraines, Montpetit et Dufour.

Deux personnes ont été évacuées et ont été prises en charge par la Croix-Rouge.

Des pompiers volontaires des deux casernes du canton de Champlain, quelques collègues de Hawkesbury et de North Glengarry et des bénévoles au sein de la communauté se sont affairés toute la journée à remplir des sacs de sable. Peu avant 16 heures, le député fédéral de Glengarry-Prescott-Russell, Francis Drouin, a personnellement livré 4 000 sacs de plus. «Nous sommes en train de fournir les services que l'on peut, a déclaré le maire Gary J. Barton. Plusieurs bénévoles nous donnent un coup de main et nous coordonnons les efforts.»

Le maire Barton a ajouté que si des résidents ont besoin d'aide, ils devraient téléphoner au numéro principal du canton de Champlain, le 613.678.3003. Toutefois, en cas d'urgence, nous rappelons aux citoyens de composer le 911.

Le canton de Champlain surveille la situation de très près et offrira régulièrement une mise à jour.

–30–

Renseignements :

Canton de Champlain 613.678.3003

Le canton de Champlain est une municipalité de l'Est de l'Ontario située entre Ottawa (Ontario) et Montréal (Québec) et compte une population d'environ 8 600 personnes. Sa frontière au nord est délimitée par la rivière des Outaouais.